RAPPORT ALR2 DU LUNDI 25/03/2024

ARRIVEE :	12-04-06-14-15	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	918 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	297 000	5
DESORDRE TIERCE	22 500	65
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	64 000	23
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	81 000	19
BONUS 4	5 000	225
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE		7 083 500

COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	24 000	18
COUPLE PLACE A	6 000	23
COUPLE PLACE B	2 500	53
COUPLE PLACE C	4 000	34
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	107 000	3
MULTI 5	21 000	22
MULTI 6	7 000	117
MULTI 7	3 000	239
P SIMPLE GAGNANT	11 000	1
P SIMPLE PLACE A	1 000	4
P SIMPLE PLACE B	4 000	1
P SIMPLE PLACE C	500	6
MASSE PARTAGEE		3 179 500

CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 22 du cahier des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
10 263 000

,